

## Intéressé par le métier de notaire

Par **jeandebrue**, le 17/08/2015 à 05:43

Bonjour,

Je me suis inscrit car intéressé par les carrières juridiques.

Actuellement en poste dans l'industrie j'explore deux voies possibles pour obtenir un master donnant accès au métier de notaire ou de greffier:

-faire une licence classique en droit par cours à distance (par internet CAVEJ ou autre) et ensuite suivre une Maîtrise (M1) aussi offert par cette voie, l'ennui c'est que 4 ans c'est très long et j'ai déjà pas mal passé de temps à la fac

-voie beaucoup moins probable, étant déjà titulaire d'un bac+2, de faire une validation pour entrer en licence pro notariat et ensuite en M1 notariat (pour le passage de LPro à M1 j'ai trouvé au moins une université qui le fait)

Ensuite le but serait de suivre les voies professionnalisantes menant au métier de notaire ou de greffier de tribunal de commerce.

Concernant ces deux métiers je me posais la question de la sélectivité. Pour notaire ce qui a l'air de plus bloquer c'est l'achat du gage qui est très coûteux, très difficile à avoir gratuitement, sans parler de l'installation à son compte.

J'ai cru comprendre que beaucoup de notaires débutants commençaient leur carrière comme assistant en temps que salarié ce qui n'est pas plus mal à vrai dire.

Aussi pour greffier de tribunal de commerce d'après les conditions je ne comprend pas où est la sélectivité à moins que ce soit hyper dur d'obtenir le M1. Obtenir un stage? Valider l'examen?

Merci de m'accueillir au sein de ce forum qui m'est vraiment très utile.